DOMAINE 3 - INVESTIR DE MANIÈRE DURABLE

ÉTAPE 2 SUR 5 - COMPRENDRE

Comprendre les grandes familles de placements

Avant de commencer

Dans le parcours précédent, vous avez commencé par une question essentielle : pourquoi souhaitez-vous investir ?

Vous avez vu qu'avant de chercher un placement, il est utile de savoir ce que vous voulez préparer, à quelle échéance et quelle part de votre argent doit rester disponible.

Une fois ces premiers repères posés, une nouvelle difficulté apparaît. Livret, action, obligation, fonds, immobilier, assurance-vie, PEA, compte-titres… Dès que l'on commence à s'intéresser aux placements, les termes se multiplient et il devient facile de tout mélanger.

Pourtant, il n'est pas nécessaire de connaître tous les produits financiers pour commencer à y voir plus clair.

Dans ce parcours, nous allons apprendre à regarder derrière le nom du placement. L'objectif n'est pas encore de déterminer quel placement pourrait vous convenir.

Il est beaucoup plus simple : comprendre où va votre argent et ce que vous détenez réellement.

Regarder derrière le nom du placement

Face à un placement que vous ne connaissez pas, vous pourriez commencer par rechercher son rendement, ses avantages fiscaux ou essayer de savoir s'il s'agit d'un « bon placement ».

Je vous propose de commencer autrement. Posez-vous d'abord cette question : « Si je place mon argent ici, que devient-il ? »

Cette question permet déjà de faire tomber une partie du vocabulaire financier, car derrière des dizaines de noms de produits, on retrouve quelques grandes logiques.

Votre argent peut notamment :
• rester disponible dans une logique d'épargne ;
• être prêté ;
• servir à acquérir une partie du capital d'une entreprise ;
• être investi dans l'immobilier.

Nous allons maintenant regarder chacune de ces situations.

Le repère à retenir

Avant de chercher à évaluer un placement, commencez par comprendre ce que devient votre argent.

Garder mon argent disponible ou le prêter

Garder une partie de mon argent disponible

Tout l'argent que vous possédez n'a pas nécessairement vocation à être investi. Vous pouvez avoir besoin d'en conserver une partie facilement accessible pour votre épargne de précaution, une dépense prévue ou un projet relativement proche.

Les livrets d'épargne répondent notamment à cette logique. Vous placez votre argent auprès d'un établissement financier tout en conservant, selon les caractéristiques du livret, une forte disponibilité de votre épargne.

Nous retrouvons ici un principe vu dans le parcours précédent : l'argent dont vous pouvez avoir besoin prochainement ne remplit pas la même fonction que celui que vous pouvez laisser travailler pendant plusieurs années.

Prêter mon argent

Deuxième possibilité : votre argent peut être prêté, c'est notamment le principe d'une obligation.

Lorsqu'un État, une collectivité ou une entreprise a besoin de se financer, il peut emprunter de l'argent en émettant des obligations. En achetant l'une de ces obligations, vous devenez donc créancier de l'émetteur.

En contrepartie, les conditions de l'emprunt prévoient généralement une rémunération et une date de remboursement. Cela ne signifie pas pour autant que l'investissement est sans risque. L'émetteur peut rencontrer des difficultés et la valeur d'une obligation peut évoluer si vous souhaitez la revendre avant son échéance.

Mais, pour l'instant, retenons surtout le mécanisme : Obligation = je prête de l'argent.

Investir dans les entreprises et l’immobilier

Devenir propriétaire d’une petite partie d’une entreprise

Avec une action, la logique est différente, vous ne prêtez plus votre argent à l’entreprise. En effet, une action représente une fraction de son capital. Lorsque vous détenez une action, vous êtes donc propriétaire d’une petite partie de cette entreprise.

La valeur de cette participation peut ensuite augmenter ou diminuer. Nous approfondirons les conséquences de ces variations lorsque nous étudierons le risque.

Pour le moment, retenez simplement la différence :
• Obligation = je prête de l’argent.
• Action = je détiens une partie d’une entreprise.

Investir dans l’immobilier

Vous pouvez également consacrer votre argent à l’acquisition d’actifs immobiliers. La forme la plus évidente consiste à acheter directement un appartement, une maison, un local ou un autre bien.

Mais l’investissement immobilier peut également être indirect. Certains placements collectifs permettent, par exemple, d’investir dans un ensemble de biens immobiliers sans acheter personnellement chacun de ces biens.

Vous retrouverez notamment cette logique avec certaines SCPI ou d’autres supports immobiliers.

Le mécanisme essentiel à retenir est donc : avec l'Immobilier, mon argent est investi dans des actifs immobiliers, directement ou indirectement.

Votre premier classement

À ce stade, vous disposez déjà de quatre repères : Garder disponible, Prêter, Devenir propriétaire d’une partie d’une entreprise, Investir dans l’immobilier.

Cette grille très simple permet déjà de classer une grande partie de ce que vous rencontrerez.

Comprendre les placements collectifs

Une nouvelle difficulté apparaît lorsque l’on rencontre les mots fonds, SICAV, ETF ou encore OPC. Faut-il ajouter une nouvelle grande famille à chaque nouveau terme ? Pas nécessairement.

Si nous prenons l’exemple d’un fonds d’investissement, il va rassembler l’argent de plusieurs investisseurs pour le placer ensuite dans différents actifs selon une stratégie déterminée.

Il peut, par exemple, détenir :
• des actions,
• des obligations,
• des actifs appartenant à plusieurs catégories.

Imaginez un panier, à l’intérieur, vous pouvez y placer plusieurs éléments. Le fonds joue, d’une certaine manière, ce rôle de panier : pour comprendre dans quoi vous investissez, il faut regarder ce qu’il contient.

Cette distinction permet également de comprendre deux façons d’investir.
• vous pouvez acheter directement certains actifs. Vous pouvez, par exemple, détenir vous-même des actions,
• vous pouvez investir à travers un placement collectif qui en rassemble plusieurs.

Le repère à retenir

Ne vous arrêtez pas au nom d’un fonds. Regardez ce qu’il détient réellement. Un fonds composé principalement d’actions reste exposé aux caractéristiques des actions qu’il contient.

Distinguer placement et enveloppe

Nous arrivons à une confusion particulièrement fréquente. Regardez cette série de mots :
Action
• obligation
• PEA
• assurance-vie
• compte-titres.

Ils sont souvent présentés ensemble lorsqu'on parle d'investissement. Pourtant, ils ne désignent pas la même chose.

Une action ou une obligation vous renseigne sur la nature de ce que vous détenez. Un PEA, une assurance-vie ou un compte-titres correspond plutôt à un cadre dans lequel certains investissements peuvent être détenus, avec des règles qui lui sont propres.

A nouveau, prenons une comparaison simple, Imaginez une boîte :
• ce qui se trouve à l'intérieur de la boîte correspond aux investissements,
• la boîte correspond à l'enveloppe qui permet de les détenir.

La comparaison a ses limites, mais elle permet de retenir une distinction essentielle. Dire : « J'ai une assurance-vie » ne permet donc pas, à lui seul, de savoir précisément comment votre argent est investi.

Il faut également regarder ce qu'elle contient. De la même manière, deux personnes peuvent disposer chacune d'une assurance-vie et avoir pourtant des investissements très différents à l'intérieur.

Le repère à retenir

Lorsque vous rencontrez un nouveau terme, demandez-vous : « Est-ce que ce mot désigne ce dans quoi mon argent est investi, ou le cadre qui permet de détenir cet investissement ? »

Cette simple question vous permettra d'éviter beaucoup de confusion.

Construire ma carte des placements

Nous pouvons maintenant rassembler les différents repères du parcours. Face à un placement que vous découvrez, vous n’avez pas besoin de tout comprendre immédiatement.

Commencez par trois questions.

1. Où va mon argent ? Est-il conservé dans une logique d’épargne disponible ? Est-il prêté ?

Est-il investi dans des entreprises ? Est-il investi dans l’immobilier ? Ou est-il réparti entre plusieurs de ces catégories ?

2. Comment est-ce que j’y investis ? Est-ce que je détiens directement l’actif ? Ou est-ce que j’y accède à travers un fonds ou un autre placement collectif ?

3. Dans quel cadre est-il détenu ? S’agit-il, par exemple, d’un compte-titres, d’un PEA, d’une assurance-vie ou d’un autre cadre ?

Votre grille de lecture

Ce que je détiens → Comment j’y investis → Dans quel cadre je le détiens

Vous n’avez pas encore besoin de savoir si le placement est adapté à votre situation. À ce stade, vous cherchez simplement à savoir ce que vous avez devant vous.

PASSEZ MAINTENANT À VOTRE PROPRE CARTE

Vous avez désormais les principaux repères nécessaires pour commencer à classer les placements. L’étape suivante consiste à les utiliser.

L’outil qui accompagne ce parcours va vous permettre de construire progressivement votre propre carte et de replacer différents termes financiers au bon endroit. Outil
• Ma carte des placements

N’essayez pas de tout mémoriser. L’objectif est plutôt de prendre une nouvelle habitude : lorsque vous rencontrez un placement, chercher d’abord à comprendre son fonctionnement avant de vous demander s’il pourrait vous intéresser.

Retenir les repères essentiels

CE QU’IL FAUT RETENIR

Derrière la diversité des placements, vous pouvez commencer par repérer quelques mécanismes simples.

Épargne disponible : je conserve de l’argent accessible.

Obligation : je prête de l’argent.

Action : je détiens une partie d’une entreprise.

Immobilier : mon argent est investi dans des actifs immobiliers.

Un fonds permet d’investir collectivement dans différents actifs : pour le comprendre, vous devez donc regarder ce qu’il contient.

Enfin, une enveloppe comme un PEA, une assurance-vie ou un compte-titres ne doit pas être confondue avec les investissements qu’elle permet de détenir.

PRÉPARER L’ÉTAPE SUIVANTE

Vous disposez maintenant d’une première carte, mais elle ne vous dit pas encore quelle place donner à chaque type de placement.

Pour cela, trois éléments vont devenir essentiels : le rendement que vous pouvez espérer, le risque que vous acceptez et le temps dont vous disposez.

C’est précisément l’objet de l’étape suivante.

Étape 3

Rendement, risque et durée : comment trouver le bon équilibre ?

Nous verrons pourquoi rechercher davantage de rendement implique généralement d’accepter davantage d’incertitude, et pourquoi votre horizon de placement change profondément la manière d’aborder cette question.